



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 25 novembre 2016

### SIGNATURE DU PACTE MÉTROPOLITAIN D'INNOVATION ENTRE L'ÉTAT ET LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

En présence de Monsieur Manuel Valls, Premier ministre et de Madame Estelle Grelier, Secrétaire d'Etat chargée des collectivités territoriales, Madame Nicole Klein, préfète de région Normandie, préfète de Seine-Maritime et Monsieur Frédéric Sanchez, président de la Métropole Rouen Normandie ont signé, ce vendredi 25 novembre 2016, le premier Pacte métropolitain d'innovation conclu entre l'Etat et une Métropole.

Ce pacte s'inscrit dans la continuité du pacte global unissant l'Etat et les 15 métropoles, signé à Lyon le 6 juillet dernier par le Premier ministre en présence de Monsieur Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales et de Mme Estelle Grelier, avec les représentants des métropoles françaises, afin de soutenir et conforter ces dernières dans leur développement durable, leurs démarches innovantes et leur rôle dans l'alliance des territoires. Le pacte concrétise la volonté du législateur de renforcer le rôle des métropoles après l'adoption de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et celle de la loi du 7 août 2015 portant organisation territoriale de la République.

Conduit sous l'autorité du Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, ce pacte engage plusieurs partenariats et projets opérationnels. Il initie des démarches d'expérimentation et d'innovation afin de faire de la métropole rouennaise, premier bassin de vie et d'emploi de Normandie avec près de 750 000 habitants, un des laboratoires de l'innovation française.

Ce pacte a pour grand dessein de réinventer la Seine tout en satisfaisant à l'impératif d'excellence environnementale. Il soutient, opérationnellement et financièrement, 8 projets de la Métropole qui contribuent aux priorités nationales que sont la transition énergétique et l'environnement, la ville intelligente et les mobilités et l'excellence économique. Le pacte repose sur trois thématiques principales :

- reconvertir les friches pour développer des projets économiques et urbains ambitieux
- porter une ambition nouvelle pour la qualité du cadre de vie
- répondre aux enjeux de la mobilité du XXIème siècle

L'Etat apportera 7,4 M€ d'aide en 2017 au titre du fonds de soutien à l'investissement publics local. Par ailleurs, la Métropole a sollicité 4 M€ d'aide supplémentaire. Le pacte renforce la mobilisation puissante des investissements publics dans le prolongement des partenariats déjà noués par la Métropole avec l'Etat, la Région Normandie et le Département de Seine Maritime, le Grand Port Maritime de Rouen ou la Caisse des Dépôt et Consignations.

Véritable levier de développement pour l'ensemble de son aire urbaine, la métropole renforce son travail en réseau et a la volonté de s'engager, avec l'appui de l'Etat, dans des contrats de coopération avec les territoires voisins, tant en matière de partage d'ingénierie que de réalisation de projets concrets au service de l'ensemble des habitants, notamment en matière de développement économique et de mobilité.

A partir de 2017, la Métropole et l'Etat ont la volonté de présenter, dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA3), dédiée aux territoires d'innovation, un projet de développement de véhicule autonome via un partenariat avec Transdev et le pôle de compétitivité MOVEO ainsi que la mise en place d'une action commune associant les pouvoirs publics, les entreprises et l'université (« cluster ») dédié à la dépollution des terres et à la reconquête des friches.

## Traduction concrète et immédiate du pacte métropolitain d'innovation

### 7,4 M€ MOBILISÉS PAR L'ÉTAT EN 2017

Huit fiches actions établissent des partenariats de projets opérationnels.

Trois thématiques fortes se dégagent :

- Reconvertir les friches pour développer des projets économiques et urbains ambitieux : via le FSIL, l'Etat soutiendra ainsi financièrement le projet économique stratégique Seine Sud (contribution financière aux études), les travaux liminaires de la première phase d'urbanisation de l'écoquartier Flaubert (voiries anticipées liées à la réalisation des raccordements définitifs du pont Flaubert rive gauche, travaux de remblais le long de l'avenue Jean-Rondeaux)
- Porter une ambition nouvelle pour la qualité du cadre de vie : le soutien financier de l'Etat concernera la dernière phase des travaux de réaménagement des quais bas rive gauche de Rouen, et l'achèvement du laboratoire écologique du parc de la presqu'île Rollet.
- Répondre aux enjeux de la mobilité du XXIème siècle : l'Etat soutiendra les travaux devenus nécessaires de réhabilitation d'infrastructures héritées de la Reconstruction (trémie et pont Boieldieu), mais aussi le projet de réalisation d'une passerelle modes doux sur la Seine entre les ponts Guillaume le Conquérant et Flaubert (actuellement au stade d'études) ainsi que les études sur les enjeux liés à la mobilité et aux déplacements des habitants initiées dans le cadre de la démarche de coopération initiée entre la Métropole et les intercommunalités de son aire urbaine, au premier rang desquelles l'agglomération Seine Eure.

Par ailleurs, la Métropole a sollicité une aide complémentaire pour participer au financement du projet de requalification du centre historique de Rouen Cœur de Métropole.

---

#### CONTACTS PRESSE :

**Gaëlle REVERDY**

Chef du service régional et départemental  
de la communication interministérielle  
06 86 59 40 49

**Sophie CHARBONNIER**

Attachée de presse Métropole Rouen Normandie  
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21